

Guide utilisateur Pour la prise en compte de l'instruction SCTP

CE GUIDE EST ELABORE A L'INTENTION DES DECLARANTS

OEUVRANT DANS LES BUREAUX DE MATADI ET BOMA BEACH

GUIDE UTILISATEUR



INSTRUCTION SCTP

TABLE DES MATIERES

U. INTRO	DUCTION	3
I. INST	RUCTION SCTP	4
1.1	INSTRUCTION	4
1.2	FACTURATION	10
1.3	ANNULATION INSTRUCTION	12
II. APUR	EMENT INSTRUCTION SCTP	16
II.1	APUREMENT INSTRUCTION	16
11.2	ANNULATION APUREMENT	19
	PAIEMENT	
	BON A ENLEVER	
T . D. E	DEC Excurse	
IABLE	DES FIGURES	
FIGURE1 -	FINDER INSTRUCTION	4
FIGURE2 -	OPERATION INSTRUIRE BL	5
FIGURE3 -	DOCUMENT INSTRUCTION SCTP - SEGMENT GENERAL	6
FIGURE4 -	DOCUMENT INSTRUCTION SCTP - SEGMENT ARTICLES (DETAILS) P1	7
FIGURE5 -	DOCUMENT INSTRUCTION SCTP - SEGMENT ARTICLES (DETAILS) P2 ET AUTRES PAGES	7
FIGURE6 -	MESSAGE ANNONÇANT LA FACTURATION SCTP	10
FIGURE7 -	MESSAGE D'ERREUR SUR L'INSTRUCTION OU LA FACTURATION	11
FIGURE8 -	FINDER INSTRUCTION	12
FIGURE9 -	OPERATION DEMANDER L'ANNULATION	13
FIGURE10 -	MESSAGE DE CONFIRMATION D'ANNULATION	14
FIGURE11 -	MESSAGE DE REJET DE LA DEMANDE D'ANNULATION	15
FIGURE12 -	MESSAGE DE CONFIRMATION D'APUREMENT	16
FIGURE13 -	ERREUR SUR LE TYPE DE PROCEDURE ET MODELE DE DECLARATION	17
FIGURE14 -	ERREUR SUR REGIME ETENDU	17
FIGURE15 -	ERREUR SUR LE NIF	17
FIGURE16 -	ERREUR SUR LE CODE DECLARANT	17
FIGURE17 -	ERREUR SUR LE NOMBRE TOTAL DE COLIS	18
FIGURE18 -	ERREUR SUR LE POIDS TOTAL	18
FIGURE19 -	ERREUR SUR LE CODE ADDITIONNEL	18
FIGURE20 -	ERREUR SUR LE CODE ADDITIONNEL	
FIGURE21 -	APERÇU AVANT IMPRESSION PAGE 1	21



GUIDE UTILISATEUR



INSTRUCTION SCTP

INTRODUCTION

Ce manuel présente le fonctionnement du nouveau système de prise en compte dans SYDONIAWorld des frais ONA (Facture SCTP) et RLT (Redevance Logistique Terrestre).

Le présent guide permet d'orienter le déclarant dans l'établissement de l'instruction du BL ce qui devra déclencher automatiquement la facturation SCTP; pour enfin procéder à la souscription de la déclaration de marchandises tout en respectant les énonciations émises dans l'instruction.

Deux parties composent ce guide à savoir :

- Instruction SCTP;
- Déclaration de marchandises.







I. INSTRUCTION SCTP

I.1. INSTRUCTION

Chaque BL déposé par la SCTP dans la base de données intermédiaire aura comme conséquence la création automatique d'un document "INSTRUCTION SCTP" dans SYDONIAWORID.

Pour accéder à ce document, procéder comme suit :

SYDONIA - **Dédouanement** - **Déclaration** - **Instruction SCTP** - **Instruction**, clic droit **Rechercher**.



Figure 1 - Finder Instruction

Dans le Finder qui s'affiche, déterminer les paramètres de recherche de votre document tel qu'illustré dans la figure ci-dessus et lancer la recherche.







INSTRUCTION SCTP

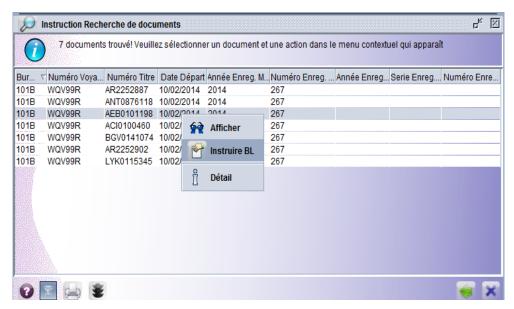


Figure 2 - Opération Instruire BL

Dès que vous avez le résultat de votre recherche, alors faire un Clic droit sur le document sélectionné et ensuite dans le menu contextuel, clic sur *Instruire BL*.







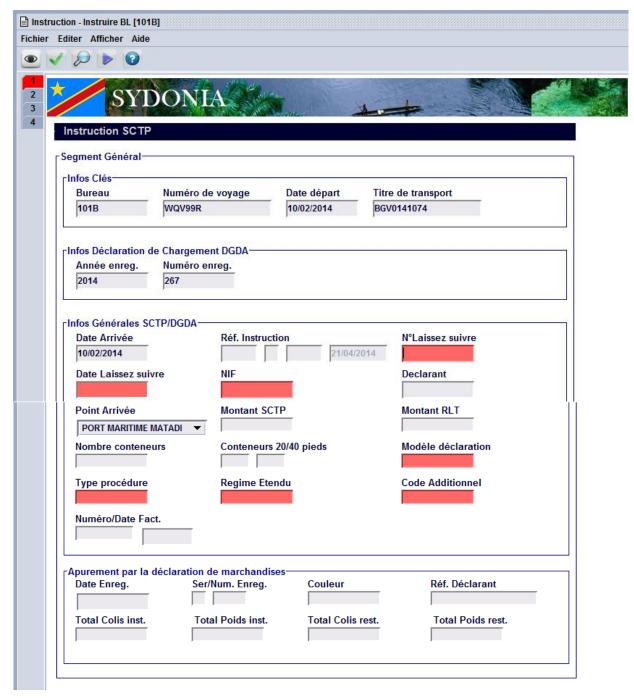


Figure3 - Document Instruction SCTP - Segment Général







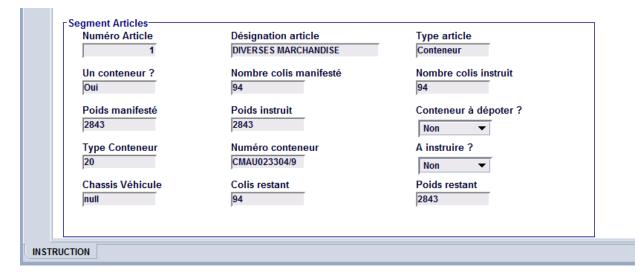


Figure 4 - Document Instruction SCTP - Segment Articles (Détails) P1

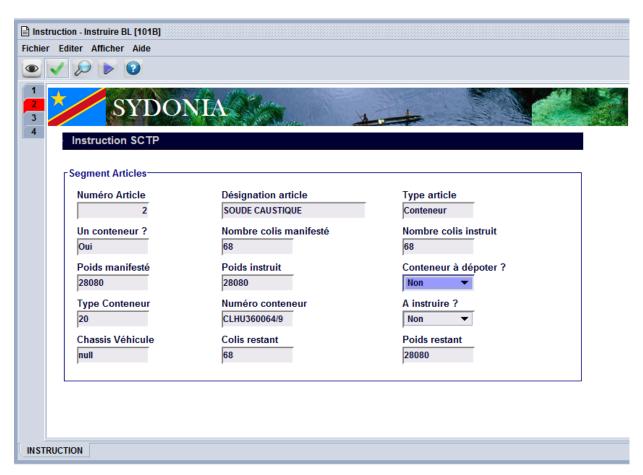


Figure 5 - Document Instruction SCTP - Segment Articles (Détails) P2 et autres pages



GUIDE UTILISATEUR

PODA PODA

INSTRUCTION SCTP

Dans le document qui s'ouvre (figure3), certaines informations sont déjà disponibles étant donné que le document est créé à partir d'un BL déposé par la SCTP dans la base de données intermédiaire.

Il ne reste plus que la saisie des informations concernant l'instruction à établir. Parmi ces informations, nous avons les champs suivants :

SEGMENT GENERAL

- Nº Laissez suivre : doit contenir le numéro du laissez suivre du BL à instruire
- Date Laissez suivre : doit contenir la date du laissez suivre du BL à instruire
- **NIF**: doit contenir le NIF de l'importateur
- **Déclarant** : doit contenir le code déclarant
- **Point arrivée** : doit contenir le point de sortie ou de destination de la marchandise
- **Modèle déclaration** : doit contenir le modèle de déclaration. Cfr. Guide Déclaration de marchandises
- *Type procédure* : doit contenir le type procédure. Cfr. Guide Déclaration de marchandises
- **Régime Etendu** : doit contenir le régime étendu. Cfr. Guide Déclaration de marchandises
- **Code Additionnel** : doit contenir le code additionnel. Cfr. Guide Déclaration de marchandises

SEGMENT ARTCILES (DETAILS) (figure4)

Le segment Articles (Détails) peut concerner trois types d'articles, à savoir "Conteneur", "Véhicule" et "Cargo général" (marchandise en conventionnel). Un véhicule dans un conteneur aura comme type article "Conteneur".

- **Nombre colis instruit**: doit contenir le nombre de colis de l'instruction en cours. Ce champ n'est accessible que pour le type article "Cargo général" et ceci donne la possibilité au déclarant de faire une instruction sur une partie des marchandises. Pour les deux autres types c.à.d. "Conteneur" et "Véhicule", le nombre de colis instruit est égal au nombre de colis manifesté.
- **Poids instruit**: doit contenir le poids de colis de l'instruction en cours. Ce champ n'est accessible que pour le type article "Cargo général" et ceci donne la possibilité au déclarant de faire une instruction sur une partie des marchandises. Pour les deux autres types, le poids instruit est égal au poids manifesté.



Page **8** sur **21**

GUIDE UTILISATEUR

DODA

- *Conteneur à dépoter* : peut contenir trois informations disponibles dans la liste déroulante, à savoir : "Oui", "Non" et "Hors Port". Ce dernier n'est disponible que pour le point d'arrivée "PORT MARITIME MATADI".
- *A instruire*: peut contenir deux informations disponibles dans la liste déroulante, à savoir: "Oui" et "Non". Ce champ est très important dans la mesure où il détermine si l'article fait partie de l'instruction en cours. Et lorsqu' aucun article du document n'a "Oui" comme information dans ce champ, l'instruction ne pourra être établie. Et lorsque certains articles n'ont pas "Oui" comme information dans ce champ, le document sera instruit partiellement.



GUIDE UTILISATEUR



INSTRUCTION SCTP

I.2. FACTURATION

Une fois l'instruction validée à l'aide du bouton , le déclarant doit attendre quelques instants pour recevoir la facturation SCTP par voie de messagerie SYDONIAWorld:

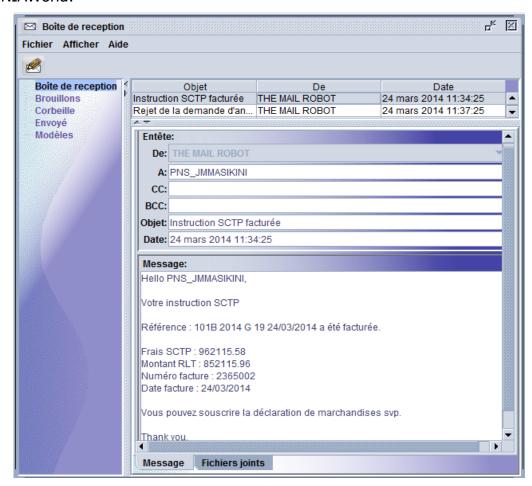


Figure6 - Message annonçant la facturation SCTP

Une fois la facturation établie, le déclarant peut souscrire la déclaration de marchandises.

Mais en cas d'erreur dans l'instruction ou dans la facturation, un message pareil apparaît :







INSTRUCTION SCTP

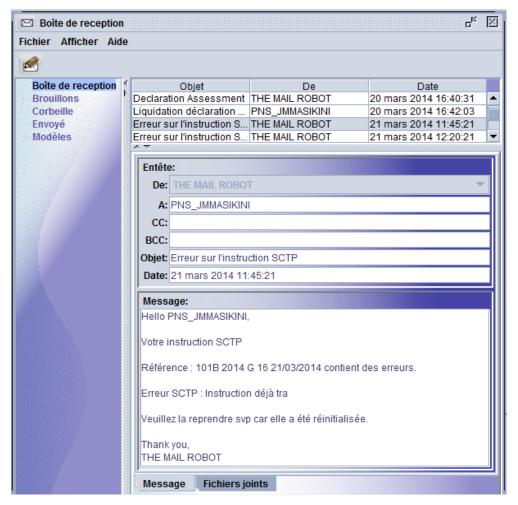


Figure 7 - Message d'erreur sur l'instruction ou la facturation

Une fois ce message affiché, le document est réinitialisé au statut précédent. Cela veut dire que l'instruction n'est pas valide.







INSTRUCTION SCTP

I.3. ANNULATION INSTRUCTION

Une instruction validée donne lieu à la facturation, qui peut être annulée. Pour ce faire, procéder comme suit :

SYDONIA - Dédouanement - Déclaration - Instruction SCTP - Instruction, clic droit **Rechercher**.

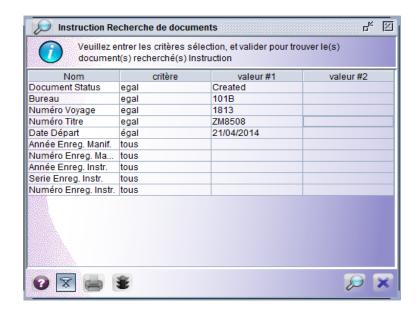


Figure8 - Finder Instruction

Dans le Finder qui s'affiche, déterminer les paramètres de recherche de votre document tel qu'illustré dans la figure ci-dessus et lancer la recherche.







INSTRUCTION SCTP



Figure 9 - Opération Demander l'annulation

Clic droit sur le document sélectionné et dans le menu contextuel, clic sur **Demander l'annulation**.

Comme le libellé de l'opération l'exprime bien, il ne s'agit pas de l'annulation proprement dite, mais plutôt d'une demande d'annulation. Le système informatique de la SCTP doit d'abord analyser la demande et ainsi donner une repartie.

Si la repartie est favorable à la demande, le message ci-après s'affiche et l'instruction est réinitialisée au statut précédent :







INSTRUCTION SCTP

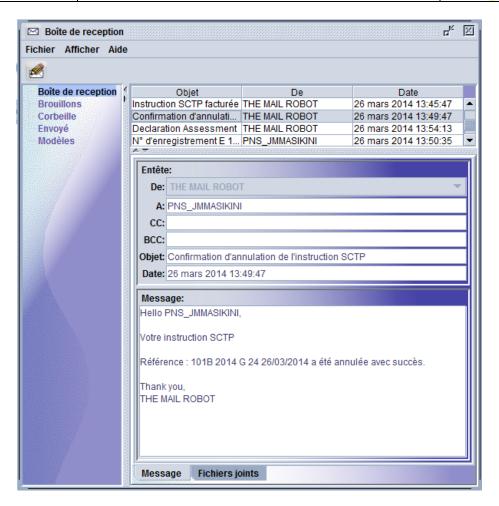


Figure 10 - Message de confirmation d'annulation

Si la repartie est défavorable à la demande, le message de rejet ci-après s'affiche et aucune action n'est menée sur l'instruction. Par conséquent, le déclarant est obligé de souscrire la déclaration de marchandises sur base de l'instruction en cours.







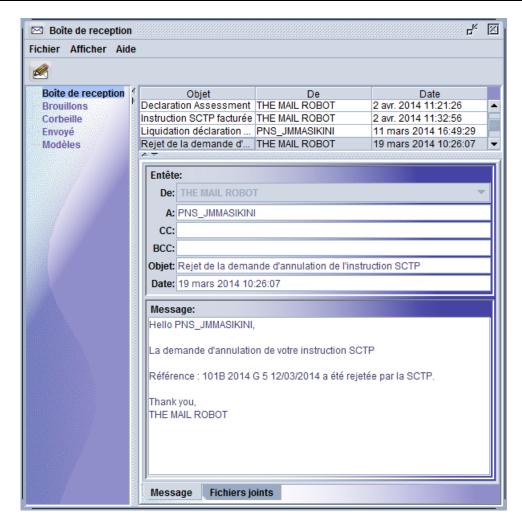


Figure 11 - Message de rejet de la demande d'annulation







II. APUREMENT INSTRUCTION SCTP

II.1. APUREMENT INSTRUCTION

L'apurement de l'instruction est concrétisé par la souscription de la déclaration de marchandises. L'instruction est alors apurée lors de l'enregistrement de la déclaration et le message ci-après s'affiche :

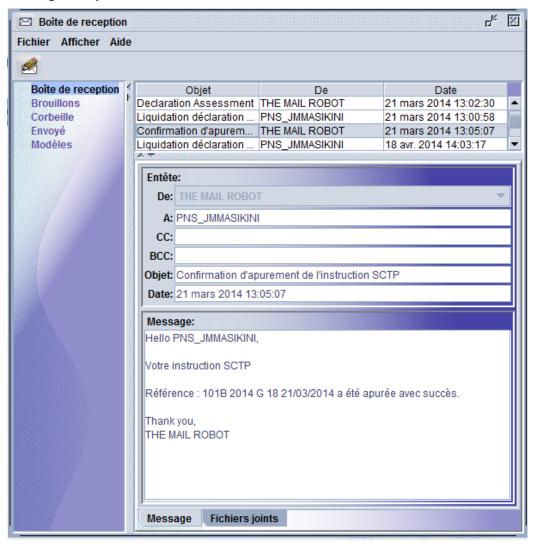


Figure 12 - Message de confirmation d'apurement







INSTRUCTION SCTP

Remarques:

A la saisie de la déclaration de marchandises, le déclarant doit veiller à ce que les énonciations émises soient conformes à celles de l'instruction pour éviter les messages d'erreurs suivants :

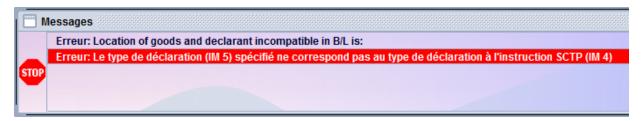


Figure 13 - Erreur sur le type de procédure et modèle de déclaration

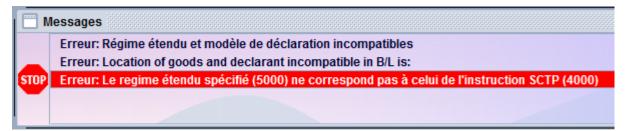


Figure 14 - Erreur sur régime étendu

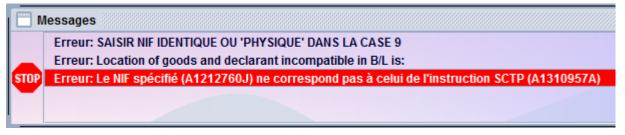


Figure 15 - Erreur sur le NIF

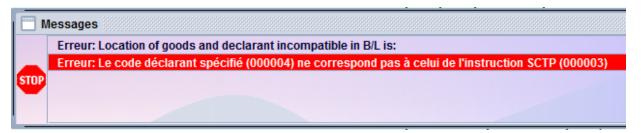


Figure 16 - Erreur sur le code déclarant









Figure 17 - Erreur sur le nombre total de colis



Figure 18 - Erreur sur le poids total

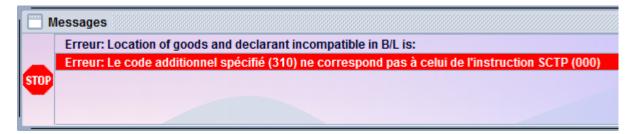


Figure 19 - Erreur sur le code additionnel





INSTRUCTION SCTP

II.2. ANNULATION APUREMENT

Lors du retrait (annulation) d'une déclaration de marchandises qui a apuré une instruction, l'apurement de celle-ci est annulé par le fait et le message ci-dessous s'affiche :

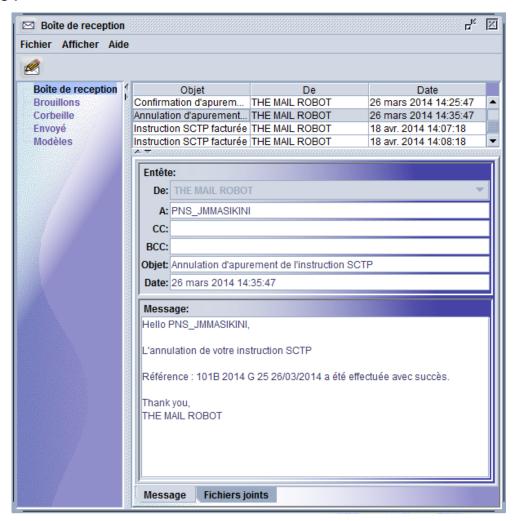


Figure 20 - Erreur sur le code additionnel

L'instruction retourne au statut "facturé" pour attendre la souscription d'une autre déclaration de marchandises.



GUIDE UTILISATEUR



INSTRUCTION SCTP

II.3. PAIEMENT

Le paiement se fait sur base du bulletin de liquidation.

II.4. BON A ENLEVER

L'émission du bon à enlever montre que la procédure liée au dédouanement est arrivée à sa fin.

La SCTP est informée automatiquement de la fin de la procédure avec la Douane afin de prendre toutes les dispositions qui s'imposent.

Notons que les instructions SCTP ne concernent pas les déclarations d'export.



GUIDE UTILISATEUR



INSTRUCTION SCTP

NB : A l'affichage d'une instruction, le déclarant a la possibilité d'imprimer chaque page active en cliquant sur le bouton

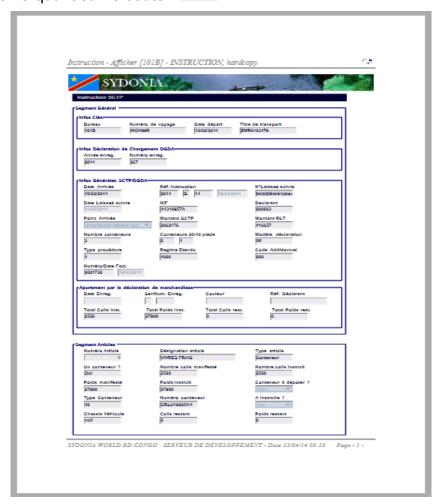


Figure 21 - Aperçu avant impression Page 1

